L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 21 JUILLET 1856.

Imprimé et publié par
C. F. WEISSE & Co.,
ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES :
WEISSE, N. DUFOUR,
[illegible], S. HARBY.

[illegible] No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 21 JUILLET.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

[illegible] l'ABEILLE sont autorisés à [illegible] a la semaine, à raison de six numéros. [illegible]

SECOURS AUX INONDÉS.

[illegible] de souscription est ouverte au [illegible] de l'Abeille pour venir au secours des victimes de l'inondation en France.

Les Whigs et M. Fillmore.

[illegible]

Les États-Unis en Europe.

[illegible]

…oise dans les ports de l'Union, et comme il n'entre plus de navires danois dans ces ports qu'il ne passe de bâtiments américains dans le Sund, la compensation se trouverait en faveur du trésor de Washington. D'après l'autre version, répandue par la Gazette de la Bourse de Berlin, les négociations auraient été reprises à Copenhague. Le Danemark aurait fait des concessions importantes, et de leur côté, les Etats-Unis auraient proposé non-seulement une indemnité pour l'entretien des phares et autres travaux utiles à la navigation, mais encore un équivalent du droit de péage même en une somme une fois payée.

Enfin la dépêche de M. Marcy sur la question de l'Amérique Centrale et sur celle de l'arbitrage, a généralement produit un bon effet, en montrant que les usurpations des Anglais sur ce terrain ont devancé et dépassé celles des Américains. L'Angleterre n'aura plus de querelle à éviter, le jour où elle dira à l'Europe et à l'Amérique : "indépendance réelle de tous les Etats et neutralisation du passage de l'Atlantique au Pacifique." M. Marcy déclare, avec raison, que ce jour-là le conflit sera terminé. Aussi a-t-on remarqué que le cabinet anglais a retardé tant qu'il a pu la publication de la circulaire du ministre américain, que, de leur côté certains journaux ont mis peu d'empressement à reproduire. Cette espèce de conspiration du silence a été signalée et déjouée par la Presse Belge et le Nord de Bruxelles, auxquels la légation américaine de Belgique a communiqué le document de M. Marcy.—La première de ces feuilles croit pouvoir assurer que, malgré les assertions contraires, le ministre de France à Washington ne s'est point montré favorable à la politique britannique dans les dépêches envoyées par lui à Paris sur ce sujet, et que le gouvernement français, après avoir éprouvé beaucoup d'hésitation, ne partage pas les vues de l'Angleterre dans la question de l'Amérique Centrale. Mes informations particulières confirment jusqu'à un certain point ce renseignement. Le cabinet de Washington peut donc être sûr d'avoir un juge impartial s'il se décide à accepter l'arbitrage de la France et d'une autre puissance, comme l'Angleterre veut le leur proposer. Lord Palmerston est déterminé, dit-on, à faire de cet arbitrage une sorte d'ultimatum. Mais les menaces de lord firebrand ne sont plus à craindre pour l'Amérique. On sait, désormais, que de ce côté les obus ne sont chargés qu'à poudre.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

ARRIVÉE DU FULTON.

TRAITÉ ENTRE L'ANGLETERRE ET HONDURAS.

New-York, 19 juillet.—Le navire à hélice Fulton, venant du Havre, via Southampton, est arrivé ici. Les dates qu'il apporte sont moins récentes que celles qui ont été reçues par l'America, mais ses malles contiennent un fait très important que le steamer anglais ne mentionnait pas. Le voici :

Un traité a été conclu entre la Grande Bretagne et l'Etat de Honduras, par lequel le Bay Island est réintégré à ce dernier pays pourvu, toutefois, que cet arrangement soit accepté de M. Dallas.

Voilà donc un grand obstacle enlevé à la discussion du traité de l'Amérique Centrale, entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis, et, dès aujourd'hui, tout fait supposer que la solution de cette question ne se fera pas attendre.

TÉLÉGRAPHE SOUS-MARIN.—L'immersion du câble sous-marin, entre le Cap Breton et Terreneuve, s'est opérée avec le plus grand succès. La distance qui sépare ces deux points est de quatre vingt-cinq milles. On pense que la ligne sous-marine sera prête vers le 1er septembre pour la transmission des dépêches entre St John's et New-York.

TAXES DE VILLE ET D'ETAT.—M. JOSEPH HERNANDEZ, collecteur de taxes d'Etat dans le 2e district, annonce aujourd'hui, dans nos colonnes, qu'il ne recevra plus de taxes après le 1er août et qu'il remettra à l'auditeur les comptes publics, à l'expiration de ce délai fixé par la loi, les reçus des contribuables qui ne seront pas d'ici là acquittés entre ses mains.

M. Laville, avocat-assistant de la ville, invite de son côté les contribuables qui n'ont pas encore payé leurs taxes municipales à venir sans délai s'acquitter à son bureau.

CHRONIQUE LOCALE.

Viol.—Peter Paul Molloy, accusé de viol par Mme A. Kurtz, est en prison en attendant qu'il subisse un interrogatoire devant le recorder Stith.

—Frank Kohler, dont nous avons mentionné l'arrestation, sous prévention de tentative de viol sur la personne de sa belle fille, a été acquitté, samedi, par le recorder Fabre, faute de preuves.

Le bal à l'Armory.—Plusieurs personnes qui se trouvaient au bal donné, par la Société Shamrock à l'Armory Hall, ont comparu, samedi, devant le recorder du premier District ; les dépositions n'ont servi aucune lumière sur ce drame sanglant où le meurtrier de Barry est encore inconnu. Le tribunal continuera l'interrogatoire ce matin, mais il n'est pas probable que le résultat en soit plus satisfaisant. Thomas Flanagan, qu'on accusait d'avoir porté deux coups de poignard à John Fitzsimmons, a fourni un cautionnement de $1000.

Meurtre.—François Adar, qu'un nommé Alfred Fredericks a poignardé, vendredi soir, dans une maison de l'encoignure Clara et Gravier, est mort à l'hôpital de Charité. La querelle était survenue au sujet d'une femme que le défunt avait prise à bail pour [illegible]. Frederick a prétendu avoir [illegible]. Adar reçut le coup de poignard et se rendant chez [illegible]. Le coupable essaya de s'enfuir, mais la police le garda par à l'arrêter avant qu'un nommé John Murphy qui avait été témoin du meurtre eût exprimé le désir, pendant la querelle, d'avoir une brique afin de s'en servir contre Adar.

Adar était français et avait 28 ans. Le coroner a pratiqué la levée du corps.

Vols.—John Lyons a été envoyé samedi, par le recorder Stith, devant la Première Cour de District, sous prévention d'avoir volé une somme de $150 qui avait été déposée entre deux matelas, dans une maison de la rue Foucher. Les témoignages établissent sa culpabilité ; son cautionnement de $500 pour répondre de son action.

—Samuel Schuster, accusé d'avoir volé la montre de Henry Flanagan, restera en prison, par ordre du recorder du Premier District, jusqu'au 25 courant, jour fixé pour l'interrogatoire.

Noyés.—Une enquête a été tenue sur le corps de Abbott, b. c. l., qu'on a trouvé flottant dans le fleuve, au pied de la rue Foucher. Abbott est tombé dans l'eau [illegible]. Il était chauffeur à bord du bateau à vapeur Alma.

—Honoré Laroche, enfant de cinq ans, s'est noyé vendredi soir, entre deux navires, amarrés au wharf situé entre les rues St Andrew et Adèle, Quatrième District.

Enquête.—Le coroner a pratiqué la levée du corps de [illegible] Fatima. Les témoignages ayant établi qu'elle s'était pendue, le jury [illegible] Fatima en la fouettant, ont été mis en liberté.

1ère Cour de District.—Thomas M. Selby, qui s'était reconnu coupable de faux, a été condamné à deux ans de travaux forcés.

Louis Boutelier, déclaré coupable d'assaut et batterie, a été condamné à un mois de prison et à $25 d'amende.

Abraham Ehbert, sa femme et ses deux filles, accusés d'assaut et batterie, ont été acquittés.

Coups de poignard.—John H. Baxter a été arrêté par la police du Quatrième District. On le soupçonne d'être celui qui a si grièvement blessé M. Haberstock la semaine dernière. On se rappelle que le coupable était entre dans la cour et que, surpris par M. H. au moment où il enlevait des volailles, il s'élança sur lui et lui porta cinq coups de poignard. Nous avons déjà publié les détails de cette affaire.—[illegible] sur un tas de bois, non loin de la résidence de M. Haberstock.

—William Robert, h. c. l., a comparu, samedi, devant le recorder Fabre, pour avoir poignardé, dans un moment de jalousie, Toussaint. La rencontre a eu lieu à l'encoignure Conti et Robertson.—En prison, faute de cautionnement.

—Michael Lazard, devra répondre devant le recorder du Deuxième District, à l'accusation d'être entré chez Fanny Clay, f. c. l., et de l'avoir blessée à la figure.

—Delia Swift dite Bridget Fury, Eliza Swift, R. Belloof et John Maskill, conducteur de cab, accusés de tentative de meurtre sur la personne d'Edwin M. [illegible], resteront en prison, à l'exception de Maskill qui a fourni caution, jusqu'au 25 courant, jour fixé pour l'interrogatoire.

ÉCRITURE ET TENUE DES LIVRES.—Ceux qui désirent être à même d'occuper de bonnes places lors de la saison des affaires, doivent commencer immédiatement. De nouvelles classes seront ouvertes, aujourd'hui, au Collège Commercial de Dolbear, rue du Canal, No 105. Il y a un professeur de français, un d'anglais, un d'espagnol, un d'allemand, un de mathématiques, etc.

Nouvelles diverses

—L'empereur a adressé à M. Ponsard la lettre suivante, pour le féliciter sur sa comédie de la Bourse. Le Constitutionnel publie cette lettre, dont voici le texte :

" Palais de Saint-Cloud, le 15 juin 1856.

" Monsieur, vous avez cru, après la première représentation de la Bourse, devoir vous dérober aux félicitations du public et aux miennes. Aujourd'hui l'envoi de votre pièce me donne l'occasion de vous les adresser et je le fais bien volontiers, car j'ai été vraiment heureux de vous entendre flétrir de toute l'autorité de votre talent et combattre par l'inspiration des sentiments les plus nobles le funeste entraînement du jour. Je lirai donc votre pièce avec le même plaisir que je l'ai vu jouer. Persévérez, monsieur, votre nouveau succès vous y engage, dans cette voie de moralité, trop rarement peut-être suivie au théâtre et si digne pourtant des auteurs appelés, comme vous, à y laisser une belle réputation. Croyez à mes sentiments.

"NAPOLÉON."

La publication de cette lettre, dit un correspondant, a produit un grand intérêt ; elle a paru un blâme d'autant plus sévère qu'il vient de plus haut, à certaines préoccupations d'intérêts matériels dans lesquels S. M. trouve que souvent même autour de lui on s'absorbe trop ou dont on ne se débarrasse pas assez vite.

—On annonce un nouvel ouvrage de M. Véron, une brochure politique intitulée : Où allons-nous ? Quelles seront les conséquences de la paix ?... Le célèbre docteur compte y traiter librement toutes les questions et y parler de tout. Il faut s'attendre à rencontrer dans ce travail tout ce qu'on ne trouve pas dans les journaux, tout ce que la presse française ne peut, ne sait ou n'ose pas dire.

—Le Courrier de l'Eure raconte la scène suivante, qui rappelle tout à fait celle des catacombes de Rome :

"Dimanche dernier, un caporal et trois soldats de la compagnie des ouvriers constructeurs eurent l'idée d'explorer une des nombreuses carrières à pierres qui dominent Vernon sur les bords de la Seine. Ils y pénétrèrent vers deux heures de l'après-midi. A peine avaient-ils fait un parcours d'une demi-heure que déjà ils étaient égarés dans le réseau inextricable des excavations qui ont été pratiquées depuis plusieurs siècles. Une chandelle dont ils s'étaient pourvus pour se guider fut bientôt consumée ; ils eurent recours à leurs chemises, à leurs mouchoirs, qu'ils déchirèrent en lanières, afin d'entretenir le feu, mais cette ressource ne tarda pas à s'épuiser également.

"Vers minuit, ces malheureux étaient accablés de fatigue et sous le coup d'angoisses inexprimables ; ils s'enlacèrent tous quatre…

pour lutter contre le froid qui les saisissait et se réchauffer. Ils tentèrent ainsi de percer la voûte : c'était là un travail impraticable et que le désespoir seul pouvait conseiller. Enfin, le lundi, ils virent le jour ; et, vers midi, après vingt-deux heures de marches et de contre-marches, exténués, affamés, ils parvinrent à une issue. Quand ils se virent sauvés, ils s'embrassèrent avec une vive effusion en se félicitant d'avoir échappé à une mort affreuse.

—On sait que le général McMahon conquit et disputa avec une remarquable énergie la tour Malakoff qui décidait du destin de la ville. On se raconte que l'on avait engagé le général à évacuer la position en l'assurant qu'elle était minée. Le général Mac-Mahon se serait contenté de répondre : "Si nous sautons, que le général qui commande les troupes qui nous suivent vienne couronner l'entonnoir et garde la position."

—Une plante du Brésil, appelée pilea, est plus curieuse encore, s'il est possible, que la sensitive. Le pilea, au moment de l'éclosion de ses fleurs, produit, à de très courts intervalles, une fumée très visible qui s'échappe, comme de petites explosions, de tous les points de la plante. On produit artificiellement ce phénomène par la transition subite du froid au chaud, en plongeant la plante dans l'eau fraîche et l'exposant ensuite au soleil.

—Il vient de se former à Londres une société pour l'anéantissement du tabac, ou tout au moins l'usage de ce végétal narcotique. Le président vient de publier son programme, dans lequel il déclare que le tabac "engendre l'égoïsme et produit l'insensibilité du cœur."

—Les partisans de la politique acerbe, violente et injurieuse de l'Univers, ont cherché à obtenir du cardinal Patrizi, légat du pape, qu'il se prononçât, dans ses audiences, contre les catholiques constitutionnels et leur polémique dans le Correspondant, mais le légat n'a tenu aucun compte de ces démarches et a évité toute allusion qui pût être interprétée comme un blâme des adversaires de l'Univers. Des journaux catholiques assurent que les articles de M. de Falloux contre ce journal ont reçu, au point de vue religieux, des sanctions de la plus haute portée, à Rome et en France.

MANIN ET MAZZINI.—Mazzini vient de répondre, dans son journal Italia e popolo, aux lettres de M. Daniele Manin, que nous avons publiées et qui condamnaient l'assassinat politique. Dans cette réponse, qui occupe deux pages du journal italien, Mazzini reproche à l'ancien défenseur de Venise d'avoir flétri la théorie du poignard. Entre la théorie et le fait, dit le farouche républicain, il y a de la différence, si la théorie du poignard n'existe pas en Italie, le fait existe, et il cessera lorsque les droits de l'Italie auront été reconnus.

Mazzini déclare qu'il n'approuve pas l'assassinat, et qu'il le déplore ; mais en même temps il ne se sent pas le courage de maudire l'homme du peuple qui prend sur lui de représenter la justice sociale que la tyrannie abhorre.

—Le tribunal de Blois vient de condamner huit adeptes plus ou moins intelligents de la Société de la Marianne. Une circonstance particulière a révélé l'existence de faits qui ont motivé la prévention. Un sieur Martin, vigneron, se suicida au mois d'avril dernier. L'enquête constata que cet individu était tombé dans un état de marasme indicible.—Sa veuve a raconté à l'audience que, pressé par elle itérativement, il avait fini par lui avouer que des camarades, après l'avoir fait boire, lui avaient bandé les yeux, l'avaient introduit dans un toit à porcs, et lui avaient fait prêter un serment, après quoi on s'était quitté en s'embrassant comme des frères.

Un témoin a relaté les termes de ce serment. Il s'agissait de renverser le gouvernement, de proclamer la république, d'obéir aux ordres de la Montagne, d'abandonner père et mère, femme et enfans, même de s'en défaire au besoin, de ne pas aller au secours si l'on entendait crier au feu, à moins que ce ne fût chez un membre de la Marianne. Le mot d'ordre était : Du pain, et l'on devait répondre : Dieu le veut.

Tous les accusés ont été condamnés à l'emprisonnement, depuis quinze jours jusqu'à deux ans et à l'interdiction.

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE

ROMAN

PAR M. EUGENE SUE.

X.

Maurice, en proie à une cruelle perplexité, hésitait à profiter des offres usuraires qu'on lui faisait. Tantôt subissant encore l'influence des bons principes de sa jeunesse, se rappelant l'ineffable bonté de son père et de sa mère, les sages conseils de Charles Delmare, ses salutaires peintures des terribles suites de la dissipation, Maurice sentait que son avenir dépendait de son premier pas dans la voie où le poussait sa fatale complaisance, offerte par l'usure.

Alors, effrayé, il voulait résister à la tentation.

Mais soudain il songeait que le lendemain matin arriveraient les fournisseurs de toute sorte, depuis le tailleur jusqu'au joaillier, sans compter un valet de chambre d'excellente maison, envoyé par le maître d'hôtel de madame de Hansfeld, et peut-être même deux chevaux de selle choisis par son cocher. Maurice n'avait pas osé, par un sot amour-propre, refuser ces offres, malgré l'embarras inextricable où cette acceptation devait le jeter ; mais tout s'aplanissait grâce au prêt usuraire, et Maurice inclinait à accepter les vingt mille francs.

Cependant un dernier scrupule le retenait ; il ne se le dissimulait plus : il spéculait par son emprunt sur la vie de son père... il escomptait à l'avance cette mort dont la seule pensée avait jusqu'alors éveillé en lui les plus tristes, les plus pieux sentiments de la tendresse et de la vénération filiales !

Ce malheureux enfant, essentiellement bon et chérissant son père et sa mère, eût certes reculé devant cette idée, nous le répétons presque parricide, si monsieur Léon, avec une très adroite perfidie, n'eût posé ce dilemne au jeune provincial :

"On votre père sera pour vous libéral ainsi qu'il doit l'être,—en ce cas, n'ayant pas besoin de recourir à la somme empruntée, vous me la rendrez,—ou bien votre père, malgré sa grande fortune, se montrera envers vous d'une parcimonie injuste ; alors vous aurez le droit d'user de votre emprunt."

Ce raisonnement absurde, mais très spécieux, flattait trop les désirs de Maurice pour ne point prévaloir, et finalement il prévalut à ses yeux ; cependant, voulant encore, par un reste de pudeur morale, de respect humain, se tromper, s'abuser lui-même sur la gravité de l'acte qu'il commettait, il dit à monsieur Léon, en suite de quelques moments de réflexion :

—Il est bien convenu que si, comme j'en suis certain, je n'ai pas besoin de cette somme.... je pourrai vous la rendre, car j'espère bien n'en être que le dépositaire.

—Soit, monsieur, vous me remettrez les vingt mille francs, et vous rendrai votre reçu....

—Vous me le promettez.... sur l'honneur?

—Sur l'honneur.... de même que, si cette somme ne vous suffit pas....

—Cette somme me suffira d'autant mieux que je suis sûr de n'en avoir pas besoin,—se hâta de répondre Maurice, tâchant de s'étourdir sur le remords qui poignait son cœur.—Je vous écrirai aussitôt que je voudrai opérer entre vos mains la restitution de cet argent.

—En attendant, voici, monsieur, vos vingt mille francs....

—Il est encore une fois bien convenu, monsieur, que je pourrai vous le remettre dès que je le voudrai....—dit Maurice de qui la main tremblait en approchant des billets, qu'une suprême hésitation l'empêchait encore d'accepter.—Je ne contracte ce prêt qu'à cette condition absolue.

—C'est entendu, monsieur,—répondit monsieur Léon présentant toujours les billets à Maurice ; mais, du moins, pour pouvoir me rendre la somme, commencez par la prendre !

Maurice reçut enfin des mains de son tentateur les billets de banque, et, au moment où il prenait la plume afin d'écrire le reçu de la somme, une remembrance à la fois puérile, sinistre, traversa l'esprit de Maurice.

Il se rappela ces légendes, le charme et l'effroi de ses premières années, ces légendes racontées le soir au coin du foyer paternel, et dans lesquelles un personnage mystérieux, étrange, aux yeux flamboyans, au sourire diabolique, évoqué dans un carrefour de la forêt par quelque désespéré, lui faisait signer de son sang un pacte où il vendait son âme pour des pièces d'or.

Mais le jeune provincial, se reprochant bientôt sa niaise faiblesse, haussa les épaules et signa le reçu.

O Maurice ! pauvre enfant ! bientôt déchu de tes naïves vertus, et de ta noble candeur, elle est d'une terrible vérité cette comparaison puisée aux naïfs souvenirs de ton enfance. Le pacte infernal est signé !

Tu as vendu ton âme, Maurice ! De ce jour, elle est à jamais vendue au démon des passions mauvaises, effrénées, criminelles peut-être !

Oui, elle est vendue ton âme ; elle ne t'appartient plus !

XI.

Madame Dumirail occupait une partie de l'entresol de l'Hôtel des Etrangers, situé dans la rue de l'Université ; quelques détails sur la distribution de ce logis seront nécessaires à l'intelligence de plusieurs scènes de notre récit.

Une petite antichambre fermée, donnant sur l'escalier principal de la maison, précédait l'appartement et était percée de trois portes. Celle de droite conduisait à la chambre de Maurice, complètement séparée de celle de sa mère, et attenante à une pièce destinée à son père, laquelle avait une sortie sur l'escalier en dehors de l'antichambre ; la porte gauche était celle d'un cabinet où couchait Jeane, cabinet attenant à la chambre de madame Dumirail. Enfin la porte du fond communiquait à un salon servant aussi de salle à manger. Le couvert était mis. Six heures du soir venaient de sonner.

Madame Dumirail et Jeane, assises dans l'embrasure de l'une des fenêtres qui s'ouvraient sur la rue, ordinairement assez solitaire, s'occupaient d'un travail de broderie ; toutes deux semblaient soucieuses.

—Ainsi, ma pauvre Jeane,—disait madame Dumirail en soupirant,—jusqu'à présent Paris ne te séduit pas plus qu'il ne séduit moi-même ?

—Tenez, ma bonne tante.... hier, en revenant de notre promenade aux Champs-Elysées.... j'avais la mort dans l'âme....

—La mort dans l'âme.... c'est beaucoup dire.... car rien n'était plus brillant que cette promenade, ces belles dames, ces cavaliers, ces voitures.... Certes, j'aurais cent fois préféré à ce spectacle, à ce tumulte étourdissant, une tranquille promenade au milieu des fleurs de notre terrasse du Morillon, d'où l'on découvre un si admirable horizon.... nos Alpes ! nos glaciers.... quand les reverrons-nous.... nos chères montagnes !—Et soupirant encore, madame Dumirail ajouta : Mais enfin, il faut avouer que hier le spectacle des Champs-Elysées....

—Était pour moi navrant, m'attristait.... que vous dirai-je ?... me révoltait.

—Te révoltait.... Jeane ? et contre qui ?..

—Contre tout ce beau monde.....

—En vérité, chère enfant, je ne comprends pas ce que tu veux dire....

—Que voulez-vous, ma tante ! c'est à peine si je comprends moi-même ce que je ressens ! —répondit la jeune fille avec une impatience nerveuse ; et, après un moment de silence, elle reprit :

—Ah ! pourquoi mon oncle nous a-t-il fait quitter le Morillon !.... Vous le verrez, ma tante, notre séjour à Paris nous sera funeste.

—Allons, Jeane, du courage.... ne nous effrayons pas à l'avance.... J'ai reconnu l'impossibilité de lutter contre l'inébranlable volonté de mon mari ; je t'ai suppliée de céder aussi à la nécessité, tu as consenti à nous accompagner ici, je compte sur ta bonne influence sur Maurice....

Et, regardant à la pendule, madame Dumirail ajouta :

—Déjà six heures !.... mon fils ne peut maintenant tarder de rentrer.... Certes,—reprit-elle,—je vois notre séjour à Paris avec une certaine appréhension, mais par cela même, chère enfant, que les circonstances sont graves, sont difficiles, nous ne devons pas nous laisser abattre.... Peut-être, après tout, le mal sera-t-il moins grand que je ne le craignais. Monsieur de Morainville, je te l'ai dit, nous a hier accueillis, Maurice et moi, de la manière la plus aimable. Grâce à sa protection et à celle de ses amis, mon fils, sans aller à l'école de droit, ce que je redoutais, surtout à cause des connaissances qu'il aurait pu faire là ; mon fils, en suite d'un stage d'un an dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, sera nommé attaché d'ambassade. C'est donc seulement une année à passer, après laquelle nous partirons tous ensemble pour le pays dans lequel il devra résider. D'ici là, moi et mon mari, qui va bientôt venir nous rejoindre, nous veillerons sur Maurice avec un redoublement de tendre sollicitude et de vigilance. Ce qu'il y a de plus à craindre, dit-on, à Paris, ce sont les mauvaises liaisons ; or, mon fils ne connaît personne ici ; son temps sera partagé entre son bureau, où il restera jusqu'à cinq heures, et nous autres, qui le garderons avec nous jusqu'au moment de son coucher. Il n'aura donc ni le loisir, ni l'occasion, ni le goût de se lier avec personne. Notre affection lui suffira.... je te l'atteste, chère enfant ; il nous aime tant ! ses habitudes sont, comme les nôtres, si simples !...

—Puisse-t-il, ma tante, conserver cette simplicité !

—D'où te vient ce doute ?

Vous allez trouver cette observation ridicule ; mais ce matin, lorsqu'en présence de Maurice vous avez demandé au maître de cet hôtel l'adresse d'un modeste tailleur qui songeât moins à la mode qu'à donner de bonnes fournitures, Maurice a paru contrarié ; il vous a répondu qu'il ne voulait plus être vêtu comme un provincial.

—C'est un enfantillage....

—Enfin, hier, à chaque instant, aux Champs-Elysées.... il s'écriait, l'œil brillant d'admiration et d'envie : "Jeane, vois donc ce bel attelage !.... la belle calèche !.... et ces jeunes gens à cheval.... quelle tournure élégante !... sont-ils heureux ! .... sont-ils heureux !...."

—Mon Dieu ! mon enfant, je suis la première à reconnaître maintenant et plus que jamais la vérité de ces paroles de notre ami monsieur Delmare : "Maurice est l'une de ces organisations ardentes, mais faibles, qu'il ne faut pas exposer aux tentations ; tout pour lui dépendra de la nature du milieu où il devra vivre." Monsieur Delmare avait raison.... cent fois raison.... il connaissait mon fils mieux que son père ne le connaît.

—Et cependant, ma bonne tante .... vous n'avez pas encore envoyé votre adresse à notre cher maître,—dit Jeane d'un ton de doux reproche....—Il est sans doute à Paris, selon qu'il vous l'a promis dans sa lettre.. et vous hésitez à le mander près de vous.. lui qui, par dévouement pour nous, a renoncé à sa solitude et entrepris ce voyage si coûteux à sa pauvreté, lui enfin de qui, en ce moment surtout, les conseils, l'expérience, le soutien seraient si utiles à Maurice.

—Mon enfant, je te l'ai dit, il répugne à ma droiture de recevoir monsieur Delmare à l'insu de mon mari ; jamais je ne lui ai caché une de mes pensées, une de mes actions ; le mensonge et la dissimulation me sont impossibles. Si je croyais devoir, en un cas extrême, recourir aux avis de notre ancien ami, je le ferais ouvertement ; mais alors je blesserais monsieur Dumirail, qui, à tort ou à raison.... à tort, à grand tort, selon moi, a rompu tous rapports avec un homme excellent, qui nous a donné tant de preuves d'intérêt. Or, pour me résoudre à causer à mon mari un chagrin réel, il faudrait me trouver en face de circonstances qui, je l'espère, ne se produiront pas.

—Puissiez-vous, ma tante, ne pas regretter votre résolution.... Quelle doit être l'inquiétude de monsieur Charles Delmare en reconnaissant l'inutilité d'un voyage dont le but était si généreux !

—Sans doute, mais je t'ai dit ma répugnance à cacher à ton oncle la plus insignifiante de mes actions ; ainsi, par exemple, il m'avait recommandé d'aller, dès le lendemain de notre arrivée, voir ma belle-sœur, afin de lui apprendre que Maurice entrait dans la carrière diplomatique ainsi qu'Albert, et....

Mais madame Dumirail s'interrompant en voyant Jeane tressaillir involontairement :— Qu'as-tu, mon enfant ?

—Rien, ma tante.... —répondit la jeune fille, n'osant, ne voulant exprimer l'effroi que lui inspirait la seule pensée de revoir San-Privat, à l'influence de qui elle croyait échapper pour toujours, lorsqu'il avait quitté le Morillon.

—Je disais donc que si j'ai cru devoir ajourner ma visite à ma belle-sœur, malgré les recommandations de mon mari, je l'en ai prévenu, parce que j'ai l'habitude de ne lui rien cacher.

L'un des domestiques de l'hôtel rentra et dit à madame Dumirail :

—Madame avait commandé son dîner à cinq heures, il en est six.... Peut-on servir ?

—Pas encore.... attendez le retour de mon fils,—répondit madame Dumirail au domestique, qui sortit.

XII.

Madame Dumirail, après la sortie du domestique, dit à sa nièce d'un air d'inquiétude :

—Mon Dieu ! comme Maurice tarde à rentrer.... voilà plus de trois grandes heures qu'il est parti.... Il se peut, du reste, que, ne connaissant pas Paris.... il se soit égaré....

—Vous oubliez, ma tante, qu'il est sorti en fiacre....

—C'est vrai.... Il faut alors qu'on lui ait fait faire longtemps antichambre chez madame la baronne de....

—De Hansfeld....—reprit Jeane d'un ton brusque et en rougissant ;—elle s'appelle madame de Hansfeld.

—Comment as-tu retenu si facilement ce nom étranger, chère Jeane ?

—Je l'ai retenu.... parce qu'il m'a frappée autant peut-être que m'a frappée l'inconcevable démarche de cette dame,—ajouta la jeune fille, non sans une sorte d'amertume ;—car elle a écrit avec une singulière familiarité à un jeune homme qu'elle n'a jamais vu.

—Il n'y avait rien, ce me semble, de trop familier dans la lettre de cette dame, mon enfant ; elle priait simplement Maurice de passer chez elle, pour lui faire une communication relative à des intérêts de famille.

—Soit....—répondit Jeane sèchement,—je me trompe. Cette personne, l'une des femmes les plus riches, les plus élégantes de Paris, selon ce que dit son domestique, doit mieux que moi, pauvre fille de province, connaître les usages du grand monde.

—Jeane, ta réponse est contrainte ! tu ne dis pas toute ta pensée.

—Ma tante....

—Chère enfant, n'avons-nous pas, n'aurons-nous pas besoin de nous ouvrir en toute sincérité l'une à l'autre ? Est-ce que notre devoir, notre but ne sont pas les mêmes, à moi, la mère de Maurice, à toi, qui sera sa femme ? N'est-ce pas à nous deux de veiller sur lui, de nous concerter, de nous entr'aider pour cela ? Or, comment réussir, mon enfant, si nous manquons de confiance l'une envers l'autre ?

—Chère et bonne tante,—reprit Jeane attendrie,—excusez un moment de vivacité ; je souffre.

—Que veux-tu dire ?

—Depuis tantôt, je suis assaillie de pressentimens absurdes, insensés, mais plus forts que ma raison ; contre eux je lutte en vain ; ils augmentent d'heure en heure, de minute en minute.

—De ces pressentimens, pauvre enfant, quel est donc l'objet ?

—Cette dame.... la baronne de Hansfeld....

—Explique-toi !

—Tout me paraît extraordinaire dans sa démarche.

—Mais encore ?

—D'abord, ma tante, comment cette dame a-t-elle su notre adresse, à nous si inconnus à Paris ?

—Je l'avoue, je n'avais pas songé à cela.

—Ensuite, s'il s'agit réellement d'affaires de famille, n'est-ce pas à vous, en l'absence de mon oncle, que cette dame devait s'adresser, au lieu de mander près d'elle Maurice, lui, presque un enfant ?

—C'est encore vrai. Cela maintenant me fait réfléchir.... et mon fils ne revient pas ; il m'avait promis de rentrer avant quatre heures.

—Et voilà qu'il est bientôt six heures et demie.... Dites, ma tante, que penser ?...

—Mon Dieu ! Jeane, tu m'effraies ! J'avais aussi vaguement l'instinct de l'étrangeté de la démarche de cette personne, puisque d'abord je voulais accompagner Maurice jusqu'à la porte l'hôtel de cette baronne ; elle est, dit-on, l'une des femmes les plus élégantes de Paris ; donc elle doit être jeune et belle, ce me semble....

—Hélas ! oui, ma tante, et je....

Mais Jeane s'interrompit et cacha son visage entre ses mains, Madame Dumirail, inquiète, reprit :

—Chère enfant, je t'en conjure, dis-moi tout.... Tu te tais.... tu rougis.... tes yeux se remplissent de larmes....

—Ah ! si je rougis, c'est de moi-même.... si je pleure, c'est de honte ! —répondit Jeane, et elle s'écria d'une voix déchirante :—Cette femme est jeune et belle, j'en ai le pressentiment ; je suis jalouse.... je suis folle !—Puis, fondant en larmes, la jeune fille se jeta au cou de madame Dumirail en murmurant :

—Pardon, ma tante.... maudit voyage.... maudit voyage....

En ce moment la porte s'ouvrit, et Maurice entra dans l'appartement.

(A continuer.) EUGENE SUE.

LES VERS.

☞ Tous les médecins savent que la plupart des maladies fatales proviennent des VERS qui produisent la dyssenterie, la diarrhée, les convulsions, la congestion, l'idiotisme, etc. Arrêtez donc le mal à temps, en administrant le Vermifuge Canadien [illegible], remède végétal aussi peu nuisible que l'eau et qui est sûrt d'une guérison certaine.

Souvenez-vous du nom : Vermifuge Canadien de Wimer. Rappelez-vous que c'est le seul remède dans lequel on puisse placer la plus entière confiance.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co,
21 juil—22,26 Nos 21 et 151, rue de Chartres

☞ Les scrofules, alors même qu'elles sont les plus dangereuses, se sont arrêtées dans les glandes et suppurent depuis des années, cèdent facilement à la puissance du Mélange Espagnol de Carter qui est effectué, dans les dix dernières années, plus de guérisons que toutes les autres préparations ensemble.

A vendre, à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co,
21 juil—23,26 Nos 21 et 151 rue de Chartres

UNE HALEINE REPUGNANTE.—Quelle est la Dame ou l'homme qui voudrait conserver une haleine désagréable quand en se servant du "Baume de mille fleurs" elle serait douce et les dents deviendraient aussi blanches que l'albâtre. Bien des personnes ignorent qu'il s'exhale de leur bouche une mauvaise odeur, et c'est une chose si délicate que leurs amis ne leur en parlent pas. Faites tomber une seule goutte de "Baume" sur votre brosse à dents et lavez vos dents le soir et le matin. Une bouteille de cinquante cents durera un an.

UN TEINT MAGNIFIQUE peut aisément s'obtenir par l'usage du Baume de mille fleurs. Cette préparation fait disparaître le hâle, les boutons et les rousseurs, et donne une couleur rosée. Mouillez un linge, laissez tomber deux ou trois gouttes et lavez-vous la figure soir et matin.

SE RASER FACILEMENT.—Trempez votre brosse à barbe dans de l'eau froide ou chaude, faites tomber deux ou trois gouttes sur la brosse, frottez bien la barbe et vous n'éprouverez aucune douleur. Prix, cinquante cents seulement. A vendre par Fetridge & Co, propriétaires, à New-York.

A vendre, à la Nlle-Orléans, par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.
11 fev—1 an—Mps—c16

Le règne de l'Art.—Dans ce siècle de merveilles, l'art laisse son empreinte presque partout. Les plafonds au-dessus de nos têtes et les tapis que nous foulons sont des œuvres d'art. L'art fait passer le chemin de fer à travers des montagnes et dans la boue ; il fait franchir avec la rapidité de l'air les espaces à des machines de bois et de fer. Rien n'est trop petit ou trop grand pour l'art. Nous venons d'en avoir une nouvelle preuve : ce sont les PILULES PURGATIVES sorties du laboratoire de ce célèbre chimiste, le D. J. C. AYER, et qui sont à vendre par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Et tous les autres pharmaciens de la Nlle-Orléans

L'Exposition Universelle.—Parmi les choses remarquables qui se trouvaient au Palais de Cristal, nous avons vu de merveilleuses Pilules, sortant du laboratoire du Dr. J. C. AYER, le venteur du célèbre Cherry Pectoral. Les règlements défendent l'admission de mauvais médicaments, le fait que ces pilules furent reçues à l'Exposition prouve que les autorités ne les rangeaient pas parmi les produits de charlatanisme. Nous avions déjà que le Pectoral du Dr. Ayer était hautement apprécié par les hommes scientifiques ; nous avons la preuve aujourd'hui que ses pilules jouissent d'une grande réputation parmi les membres de la Faculté. (Tree Reformer Mass.).

A vendre par J WRIGHT & Co
Nos 21 et 151, rue de Chartres Nlle Orléans.
Et par tous les Pharmaciens de la ville.
8 juil—3m 2pw.v.d.c.

☞ Le plus bel ornement de la femme, est une peau douce et transparente qu'on ne possède qu'autant que le système fonctionne avec régularité. Les personnes qui ont un teint cadavéreux ou dont les organes sont atteints, trouveront un remède infaillible dans les WASHINGTON PURIFIER.

A vendre par les propriétaires
MICKLEJOHN & Co, No 198, rue Poydras,
Et par J. WRIGHT & Co et O. O. WOODMAN.
23 juin

ALFENIDE.

Messieurs Coppens & Cie ont publié, dans l'Abeille de samedi, un avis dans lequel ils déclarent que chez eux seuls se trouve le véritable métal Alfénide. [illegible — texte dense, partiellement lisible, signé :]

21 juil—☞ J. TACON, rue de Chartres No 107

AVIS.

A propos d'un avis que nous avons cru devoir de publier dans le Courrier de la Louisiane de samedi dernier, relatif à de l'Alfénide, M. J. Tacon à écrit, dans le numéro du 20 courant de ce journal [illegible]

…Ce transfert se trouve dans l'acte de vente du magasin que MM. A. Paya & Co. et M. A. Paya, agissant en son nom personnel, nous ont passé le 1er juin dernier. Le voici :

" Entre les soussignés, il a été dit et convenu ce qui suit :

" Messieurs Alex. Paya & Co, négociants domiciliés à la Nouvelle Orléans, représentés aux présentes par M. Alexandre Paya, agissant aussi en son nom propre,

" Déclarent vendre, céder et transférer à monsieur Auguste Bain et à M. Gaston Coppens, qui acceptent, le magasin, etc., etc.

" En outre, M. Alexandre Paya, en son nom propre, déclare céder et transférer à messieurs Aug. Bain et G. Coppens, le contrat en vertu duquel il est seul autorisé à vendre, à la Nouvelle-Orléans, les articles d'orfèvrerie dite Alfénide, de messieurs Chs. Halphen & Co. Promettant de faire ratifier la présente cession ou substitution par messieurs Chs. Halphen & Co aussitôt son arrivée à Paris.

" Fait et signé à la Nouvelle-Orléans, le 1er juin 1856, en présence de messieurs Jules Tuyès et J. W. Hinks, appelés comme témoins :

" J. TUYES, (Signé) A. ALEX. PAYA,
" J. W. HINKS A. BAIN,
G. COPPENS."

[illegible]

21 juillet—☞ G. COPPENS & Co.

ALFENIDE.
G. COPPENS & CO.
Successeurs de Alex. Paya & Co.

[illegible] rue de Chartres, 56.

16 juil—1mm

ALFENIDE.

[illegible]

LES FRANCAIS, LES ESPAGNOLS ET LES ALLEMANDS,

Qui ont besoin d'acquérir une rapide connaissance de l'anglais, sans trop dépenser

[illegible]

13, rue St Charles.

Un nouveau cours commence cette semaine.

Vieux ou jeunes,

tous pourront facilement apprendre. La méthode est essentiellement pratique.

On ne se sert d'aucune grammaire.

Une conversation continuelle a lieu entre le professeur et les élèves.

Il y est défendu

de parler une autre langue que l'anglais.

Il y a des appartements pour les dames et les messieurs.

Pas d'enfans au-dessous de 12 ans.

Il y a aussi un cours pratique de français et d'espagnol. 16 juill—☞

Fû de fer à bouteilles.

1000 LIVRES [illegible], à vendre aux prix réduits par F. GAUTRÉ & Co, [illegible]
6 juin

CONCERT

Au profit des Victimes

De l'inondation en France.

SAMEDI, 26 JUILLET,

Dans la salle de M. Gubert, à Mandeville.

Un concert sera donné par
Mme TACCANI TASCA,
M. D. DELAROCHE,
M. DUTASTA.

La recette entière de cette soirée sera versée dans la caisse des secours des inondés.

Le programme sera publié plus tard.

On peut se procurer des billets à l'avance au bureau de l'Abeille. 18 juillet

Taxes d'Etat.

Bureau du Collecteur,

No 9, rue St-Pierre, bâtisses Pontalba.

LE soussigné, collecteur des taxes d'Etat du Deuxième District, annonce aux contribuables que le délai fixé par la loi pour le paiement des taxes d'état expire le 1er août prochain. Ceux qui n'ont pas encore payé leurs taxes, ceux qui exercent une profession quelconque et n'ont payé leurs licences, sont priés de venir les payer à son bureau avant l'expiration du délai, afin d'éviter des poursuites.

21 juil—1s JOS. HERNANDEZ.

Avis aux Contribuables

DÉLINQUANTS ET AUTRES.

BUREAU DE L'ASSISTANT AVOCAT DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1856.

LE soussigné ayant été dûment nommé assistant avocat de la ville, donne avis à tous les débiteurs de la ville, soit pour taxe, licence ou autre impôt, d'avoir à se présenter à son bureau et régler leurs comptes.

F. C. LAVILLE,
Assistant avocat de la ville.

Bureau, no 18, Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Canal. 21 juil—24,27,30,3,6 a

VENTE A PRIX RÉDUITS.

Grand assortiment d'étoffes riches pour Robes, Soieries d'été, Modes de Paris, Broderies françaises et anglaises.

D. P. SCANLAN & Co, Nos 12 et 14, rue de Chartres, continueront pendant cette semaine à offrir leur assortiment de marchandises riches, entièrement nouvelles et de leur propre importation, à des prix encore plus réduits.

☞ Venant d'être reçu : Un assortiment de nouvelles broderies de batiste brodée. 21juil—af

Collège Commercial de Dolbear,

No. 105, rue du Canal.

LE français, l'espagnol, l'italien, l'allemand, l'anglais, l'arithmétique, la géométrie, l'arpentage, la navigation, l'écriture, la phonographie, la tenue des livres, etc., sont enseignés par des professeurs distingués. Il y a un professeur pour chaque branche, de sorte que les élèves ne perdront pas de temps. De nouvelles classes seront ouvertes, cette semaine.

21 juillet RUFUS DOLBEAR

Demande de Nourrice.

ON demande immédiatement une nourrice, femme de couleur. S'adresser au No 29, rue Prytanée. 21 juillet—☞

[Les annonces suivantes, en très petits caractères et partiellement illisibles, ne sont transcrites qu'en partie :]

EN magasin et à vendre par les consignataires — 150 barriques bon vin rouge ordinaire, ... PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St-Louis

JUS DE FRUITS.—A vendre, ... DUNTZE & IKEN, encoignure Royale et Conti

SARDINES à l'huile ... DUNTZE & IKEN.

FROMAGE VERT.—300 livres fromage ... DUNTZE & IKEN.

CONSERVES.— ... encoignure Royale et Conti

EAU-DE-VIE.— ... EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St-Louis

VIN ROUGE.— ... EUG. ROCHEREAU & Co.

VIN BLANC.— ... EUG. ROCHEREAU & Co.

VIN DE CHAMPAGNE.— ... EUG. ROCHEREAU & Co.

MADAME TURNER,

No. 109 rue du Canal,

[illegible]

AVIS. ON demande à acheter des esclaves ... DERBEY, Courtier.

PIANO D'OCCASION. A VENDRE, ... RICHARD ALBOGE & CO., 25, rue de Chartres.

EAUX DE VIE.— ... QUEYROUZE & LANGCOGNET, 13 et 15 rue St Louis

SAVON.— ... E. J. HART & Co.

SUCRE DE LA HAVANE.— ... R. CAHUZAC & Co.

LE DR. LOUIS REY,

transporte son office de la rue St. Pierre, No. 36, à la rue Bourgogne, No. 239.

Propriété de valeur à vendre,

A BROWNSVILLE (TEXAS)

LE soussigné, propriétaire du restaurant de Victor (à Brownsville) à favorablement connu dans tout le pays, désire vendre l'établissement pour cause de départ. ...

15 juill—3m VICTOR HAUSELAUER.

De Nouveaux Elèves

D'écriture, de tenue de livres, de français, d'anglais, d'espagnol, d'allemand, d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie, de phonographie, &c., commencent cette semaine, au COLLEGE COMMERCIAL DE DOLBEAR, 105 rue du Canal.

... RUFUS DOLBEAR.

Anglais, français, espagnol, écriture, tenue de livres, mathématiques, &c.

... RUFUS DOLBEAR ...

CIGARES.— ... LABORDE & XIQUES, No. 23, Belle Levée.

GRAISSE.— ... LABORDE & XIQUES.

SUCRE de la Havane.— ... R. CAHUZAC & Co.

GENIEVRE.— ... H. MEUGENS.

VIN ROUGE.— ... R. CAHUZAC & Co.

Machines à briques.

MACHINES à briques ... E. E. BARLOW & Co.

Cigares de la Havane.

NOUS avons en magasin et recevons ... MORENO PEREIRA, 34, Vieille Levée.

CAFE de la Havane ... MORENO PEREIRA.

MELASSE ... MORENO PEREIRA.

ATTENDU par le navire Moselle, ... LOUIS F. MAKENT.

ATTENDU par navire Victoria, ... LOUIS F. MAKENT.

[Colonnes d'annonces restantes (bateaux à vapeur, excursions, tapis, pharmacie, avis au public, à vendre, L'Etoile du Nord, Le Trait d'Union, à louer, Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, Loterie de la Géorgie, Loterie de l'Alabama — $204,000 !, Mairie de la Nlle-Orléans, Toiles !, Sources de Bladon, Lopez & Cie., Littell, Payan & Carhart, G. W. Dunbar & Co., Librairie classique et religieuse, Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, Pension bourgeoise, Horace Hardy, Institution A. Darrot, Guérison par l'eau, Avis, Southern Clothing Manufactory, Eaux d'Abita, Marchandises nouvelles, Dr. Samuel Reynolds, C. Bouyer, etc.) : texte en trop petits caractères et trop dégradé pour être transcrit fidèlement.]